

Que doit-on mettre dans les mentions légales de son site web ?



Pour tous les sites ...

- Hébergeur : Nom, Raison sociale, coordonnées, téléphone
- Webmaster : Nom, coordonnées, e-mail

Petits en

- Droit applicable en cas de litige
- Condition de services (ex: configuration requise pour l'utilisation du siteweb)
- Clause d'exclusion de responsabilité

Site vitrine ou marchand (personne morale)

- Raison Sociale, Siège social
- N° de téléphone
- Nom du Directeur de publication
- Nom du responsable éditorial



Le cas échéant

- Capital Social
- N° d'inscription au RCS

Pour les Boutiques

- Les Conditions Générales de Vente (mentionnant entre autre les délais de livraison, de rétractation, de remboursement).

Pour certains secteurs

- Les mentions obligatoires liées à certains secteurs d'activité tel que l'agroalimentaire, les Vins&Spiritueux

Blog (personne physique)



- Nom et prénoms
- Adresse du domicile
- N° de téléphone

Le cas échéant

- N° d'inscription au RCS ou au répertoire des métiers si l'activité du site est rémunératrice

